



Claire BONNELLE

Médiatrice Familiale, Formatrice
et Intervenante en APP

Pourquoi un roman sur la médiation ?

L'HISTOIRE A commencé il y a 15 ans, alors qu'avec les médiateurs de mon service nous cherchions comment faire connaître la Médiation Familiale au grand public. Je m'en souviens, nous nous étions dit en blaguant que le plus efficace serait de la faire apparaître dans une série télévisée, un film ou un roman. J'en gardai le rêve de m'y mettre un jour.

En découvrant alors le métier, je découvrais aussi la complexité de l'âme humaine qui est par excellence la matière première de l'écriture. La réalité de ce que j'entendais dépassait les fictions que je lisais.

L'intensité y était souvent paroxystique. Les mots étaient forts, les émotions violentes, les événements incroyables... Il me semblait que la pratique était d'une telle subtilité que rien ne saurait en rendre compte mieux qu'une fiction romanesque.

Enhardie par la publication en 2016 de mon ouvrage « *La dynamique du conflit* » et par le bon accueil qu'il a reçu dans la profession, j'ai envisagé ensuite d'écrire enfin un roman qui parlerait de la médiation. Après les contraintes de l'essai, j'ai apprécié la liberté d'écriture que la fiction permettait.

J'ai donc inventé des personnages hauts en couleur, une histoire de couple assez banale qui vire au drame et une demande de médiation judiciaire. De la pure fiction, naturellement empreinte de toutes mes expériences de médiatrice. J'ai rajouté ce que j'aimais : les paysages de montagne, le monde végétal, l'observation des nuages que pratique une

médiatrice qui, tout en n'étant pas moi, me ressemble un peu.

J'allais donc dire quelque chose de la profession, du savoir-faire, des effets du processus. Comment choisir ? Je ne voulais ni présenter une médiation idéale, facile, ni un échec flagrant. Je voulais montrer une pratique complexe et difficile dont les effets vont bien au-delà d'une simple négociation, comme une manière de défendre une certaine idée de la médiation !

Tentant sans doute présomptueusement de montrer dans une fiction ce que j'affirmais dans mon ouvrage sur la dynamique du conflit, je voulais que le lecteur y découvre le processus conflictuel comme celui de la médiation. Cela impliquait des imbrications et des retours en arrière qui du coup étaient autant de prétextes à des envolées poétiques ou joyeuses. Car il ne fallait pas ennuyer trop le lecteur : les entretiens de médiation ne sont pas toujours drôles ni passionnants à raconter.

J'alternais au gré des chapitres entretiens de médiation et réflexions des protagonistes. Dans cette histoire, les débuts sont difficiles : la médiation piétine. J'ai choisi des personnages naturellement épris de paix et de communication qui sont, dans le conflit, violents et sourds à toute compréhension de l'autre.

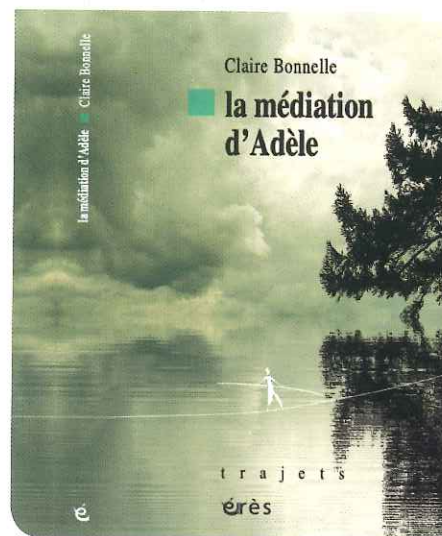
Mais malgré leurs critiques de la médiatrice qui ne fait pas ce qu'ils voudraient, ils s'accrochent à la médiation. Peu à peu, ils commencent à moins parler de l'Autre et à réfléchir plutôt à ce qu'ils veulent pour eux-mêmes, pour leur propre vie. Pour moi, c'est un signe d'une

séparation psychique, de cette individuation que l'on cherche à produire et qui permet ensuite aux parties de négocier un accord.

J'ai voulu que le lecteur néophyte constate les effets de la médiation sans qu'il soit nécessaire de les lui montrer. Les techniques de la médiatrice ne sont visibles que par les mots qu'elle choisie, par ses interventions, par les nombreux décalages qu'elle propose aux personnes.

Comme en médiation, j'ai tout au long du processus d'écriture, hésité à faire dire ceci ou cela. Que les médiateurs n'y voient pas une leçon de médiation.

J'espère qu'ils auront du plaisir à lire ce roman mais surtout, qu'ils imagineront possible de s'en servir pour faire connaître à leurs proches ce difficile et passionnant métier et pour faire connaître autour d'eux les bienfaits d'une Médiation Familiale.



Claire Bonnelle, pour son ouvrage *La dynamique du conflit*, a reçu le Prix du Livre en Médiation APMCA (Association Prix Médiation Clermont Auvergne) 2017 de Benoît Balmary, Président du Jury et Directeur juridique Michelin à Clermont Ferrand le 26 Janvier 2018.